



échiquier du
Pays de Liffré

2^e open d'échecs de Liffré de parties rapides

Règlement des tournois

Tous les participants à l'open d'échecs de Liffré s'engagent à respecter le présent règlement.

Article 1 : tournois

L'Échiquier du Pays de Liffré organise le 2^e open d'échecs de Liffré de parties rapides le dimanche 3 juillet 2011. Cet open se déroule sous la forme de trois tournois ouverts à tous les licenciés A ou B à jour de leur licence à la date du tournoi :

- **Principal** (homologation FFE n° 20979), ouvert à tous sans condition d'âge ou de Elo.
- **Jeunes** (homologation FFE n° 20980), ouvert aux jeunes jusqu'à minime (moins de 16 ans), de Elo rapide et lent inférieur ou égal à 1399. Les jeunes jusqu'à poussin (moins de 10 ans) peuvent participer à ce tournoi quelque soit leur ELO.
- **Petits pions** (homologation FFE n° 20981), ouvert aux jeunes jusqu'à poussin (moins de 10 ans), de Elo rapide et lent inférieur ou égal à 1399.

Article 2 : règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE (Congrès de Dresde Allemagne) applicables au 1^{er} septembre 2009.

Les appariements se font au Système Suisse en prenant en compte le Elo rapide (Règles C04 FIDE 2004), avec éventuellement accélération de Haley en fonction du nombre de participants.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : cadence

Les trois tournois se jouent en 7 rondes à la cadence de :

- 17 minutes + 3 secondes par coup (tournoi principal).
- 20 minutes KO (tournois jeunes et petits pions).

Article 4 : horaires

Le pointage a lieu de 9h à 9h30 (sur décision de l'arbitre, les arrivants après 9h30 sont susceptibles de commencer à la 2^{ème} ronde ou d'être appariés entre eux manuellement à la 1^{ère} ronde). La première ronde a lieu à 9h45. A titre indicatif, les horaires des rondes sont 9h45, 10h40, 11h35, 13h30, 14h25, 15h20, 16h10. La remise des prix et le pot de clôture auront lieu à 17h20.

Article 5 : droits d'inscription

Tous les joueurs doivent se préinscrire au plus tard la veille du tournoi à 20h :

- sur le site <http://liffre.echecs35.fr>
- par courrier électronique à liffre@echecs35.fr
- par téléphone à Dominique Ruhlmann (06 32 01 29 97)

Les droits d'inscription sont de 12 € pour les adultes et 6 € pour les jeunes (jusqu'à junior) le jour du tournoi. Les droits d'inscription sont minorés (10 € / 5 €) pour les joueurs qui envoient leur inscription et leur règlement par courrier postal à Dominique Ruhlmann, le Pont des Planches, 35340 Liffré **avant le 30 juin 2011** (chèques à l'ordre de l'Échiquier du Pays de Liffré).

Les joueurs titrés (à partir de Maîtres FIDE ou Maître FIDE féminins) sont invités.

Les adhérents de l'Échiquier du Pays de Liffré sont exemptés des droits d'inscription.

Article 6 : prix

Dans le tournoi principal, les prix (non cumulables) s'élèvent à 500 € sous réserve de 80 inscrits (350 € minimum) :

Prix garantis :

- 1^{er} prix : 200 € et coupe
- 2^e prix : 100 €
- 3^e prix : 50 €

Prix à titre indicatif (sous réserve de 80 inscrits minimum au total et de 10 inscrits minimum dans chaque catégorie)

Les nombres entre crochets représentent les Elo rapides mini et maxi de chaque catégorie. Ces nombres seront affinés sur place afin d'équilibrer le nombre de joueurs dans chaque catégorie.

- meilleur [1850 ; 1999] : 25 €
- meilleur [1700 ; 1849] : 25 €
- meilleur [1550 ; 1699] : 25 €
- meilleur moins de 1550 : 25 €
- meilleur non classé : 25 €
- meilleur jeune (pPo à Min) : 25 €

La liste définitive des prix distribués sera affichée au plus tard à l'issue de la 4^e ronde.

Les 1^{er}, 2^e et 3^e prix du tournoi principal seront partagés au système Hort.

Les prix ne seront distribués qu'aux joueurs présents physiquement à la remise des prix, sauf accord préalable entre le bénéficiaire et le président de l'Échiquier du Pays de Liffré.

Dans les tournois jeunes et petits pions, des coupes (pour les premiers) et des médailles (2^e et 3^e) seront attribuées aux trois premiers joueurs de chaque catégorie (pupille à minime pour le tournoi jeunes, petit poussin à poussin pour le tournoi petits pions), sous réserve de 10 inscrits par catégorie.

Pour toutes les attributions de prix et lots, les départages adoptés sont dans l'ordre : Buchholz tronqué, Buchholz médian et performance (l'ordre des grilles calculé par le logiciel PAPI version 3.1 sera la référence unique).

Article 7 : dispositions particulières

Tout joueur sera exclu définitivement après deux forfaits.

Tout contrevenant au présent règlement pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

Tout téléphone qui produit un son en cours de partie fait perdre immédiatement la partie à son propriétaire.

Article 8 : arbitrage

L'arbitre principal des 3 tournois homologués est Yvon Martin AF3. Il sera assisté de Pascal Aubry AF4, Anne Ruhlmann AF4, Dominique Ruhlmann AF4 et d'Emmanuel Collas arbitre candidat AF4.

Article 9 : localisation

L'open se déroule à l'espace intergénération, 7 rue des Ecoles, 35340 Liffré. Les blitz et analyses sont interdits dans la salle de jeu et doivent se dérouler dans l'espace prévu à cet effet.

Article 10 : droit à l'image

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'Échiquier du Pays de Liffré à publier, dans le cadre de leur site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos à propos de l'open de Liffré sur lesquels pourraient apparaître les enfants inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.